

Bulletin d'inscription Formations INTER

Réseau de santé Périnatalité Bretagne

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

Profession

Mode d'exercice Libéral Salarié(e) - Structure / Service.....

Prise en charge de la formation

Employeur en individuel autre

FIF -PL ANDPC

CHOIX DE LA SESSION DE FORMATION « SOINS CENTRÉS SUR L'ENFANT ET SA FAMILLE »

1. Allaitement maternel : optimiser la pratique clinique, et soutenir la parentalité

- **20, 21, 22 juin 2022**

Lieu de la formation : Salle BELLE ILE - Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille
14 avenue Yves Thépot - 29000 Quimper

- **17, 18, 19 octobre 2022**

Lieu de la formation : Maison des Associations - salle 203 - 6 Cours des Alliés - 35000 Rennes

- **14, 15, 16 novembre 2022**

Lieu de la formation : Espace Montcalm - salle 09 - 55 rue Monseigneur Tréhiou - 56007 Vannes

Tarif : 380 €

Le tarif ne comprend pas les repas

2. Sommeil, éveil et pleurs du nouveau-né : accompagner les parents dans la découverte des rythmes de leur bébé

- **5, 6 avril 2022**

Lieu de la formation : Centre gériatrique des Capucins - Salle Daoulas – Rue des Capucins – 22000 Saint- Brieuc

- **27, 28 septembre 2022**

Lieu de la formation : Fondation Ildys – Site de Ty Yann - Rue Alain Colas – 29218 Brest

- **11, 12 octobre 2022**

Lieu de la formation : Maison des Associations - salle 203 - 6 Cours des Alliés - 35000 Rennes

Tarif : 250 €

Le tarif ne comprend pas les repas

Pour vous inscrire, merci de renvoyer ce bulletin rempli avec votre règlement à l'ordre de SCOP AFPP à Formations Co-naître – L'Escandihado – 97, route de la bonde – 84120 PERTUIS

Votre chèque sera encaissé après la session de formation.

Une facture de la formation vous sera adressée en deux exemplaires après la formation.

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation seront remis à chaque participant en fin de session.

Ces programmes peuvent bénéficier d'une prise en charge au titre de la formation continue.

Si votre inscription est prise en charge par votre employeur, faites lui signer et tamponner ce bulletin d'inscription rempli et précisez nous les coordonnées pour établir la convention de formation.

Si vous exercez en libéral, et si vous êtes sage-femme ou infirmier/e puériculteur/trice vous pouvez vous inscrire via votre compte sur le site www.mondpc.fr

Une attestation de participation à une action de DPC vous sera remise en fin de formation.

- Allaitement maternel : optimiser la pratique clinique, et soutenir la parentalité

Action DPC n°2354220002

- Sommeil, éveil et pleurs du nouveau-né : soutenir les parents, organiser les soins

Action DPC n°2354220009

Vous pouvez aussi demander une prise en charge au FIF PL

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 04 90 79 06 14 / 06 13 66 01 10

En fonction du nombre d'inscriptions, nous nous réservons le droit d'annuler une formation un mois avant le début de la session.

Date

Signature